

I. N. A. O.

**COMMISSION PERMANENTE DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE
RELATIVES AUX VINS ET AUX BOISSONS ALCOOLISEES, ET DES BOISSONS
SPIRITUEUSES**

**Séance du 22 décembre 2021
(Visioconférence)**

Résumé des décisions prises

2021 – CP100

Personnes présentes :

Membres professionnels : M. le Président Christian PALY,

Mme Marie-Agnès HEROUT

MM. Bernard ANGELRAS, Jérôme BAUER, Philippe BRISEBARRE, Jean-Benoît CAVALIER, Emmanuel CAZES, Bernard FARGES, Éric PASTORINO, Yann SCHYLER

Membres professionnels excusées :

MM Damien GACHOT, Bernard JACOB, Florent MORILLON, Philippe PELLATON

Membres professionnels absent :

Mme Corinne LACOSTE

MM Jean-Marie BARILLERE, Michel CHAPOUTIER, Alain ROTIER, Maxime TOUBART

Commissaire du Gouvernement :

Mme Valérie PIEPRZOWNIK

DGPE : aucun

DGCCRF : Arnaud FAUGAS

INAO :

Mmes Caroline BLOT, Françoise INGOUF

M. André BARLIER

Modifications temporaires de cahiers des charges

2021-CP10-01

AOC « Costières de Nîmes »

La commission permanente a pris connaissance de la demande de modification temporaire, suite au gel du mois d'avril, portant sur une demande de dérogation aux règles de taille pour l'appellation « Costières de Nîmes ».

	La commission permanente a donné un avis favorable à l'unanimité pour la suppression de toutes les conditions de taille au titre de la campagne 2021/2022 en précisant que la taille rase restait interdite.
--	---